

**Entretien des locaux
dans les établissements de santé et médico-sociaux**

Référentiel

Ecart formation de base ANFH / Formation AFPA-APH

Entretien des locaux dans les établissements de santé et médico-sociaux

Référentiel Ecart formation de base ANFH / Formation AFPA-APH

Visas relatifs à la version 1

	Service	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédigé par :	AFPA Normandie	Nicolas DREUX	Formateur	06/11/2023	
	AFPA Entreprises Normandie	Denis POULAIN	Directeur de projet	06/11/2023	
Vérifié par	AFPA EQUEURDREVILLE	Philippe AHNERT	Responsable de formation	16/11/2023	
Approuvé par :	ANFH				

Modifications relatives à la version 1

Néant

Sommaire

1. Présentation du projet	4
2. Introduction	6
2.1 CHOIX DE LA CERTIFICATION	6
2.2 FINALITE DE L'ANALYSE DES ECARTS.....	6
3. Comparaison des Formations	7
3.1 APPROCHE GLOBALE	7
3.2 CONTENUS FAISANT PARTIE EXCLUSIVEMENT DE LA FORMATION AFPA-APH.....	7
3.3 CONTENUS FAISANT PARTIE EXCLUSIVEMENT DE LA FORMATION ANFH.....	8
3.4 CONTENUS COMMUNS ET DUREES ASSOCIEES	8
4. Analyse qualitative.....	11
4.1 PRINCIPES GENERAUX	11
4.2 ANALYSE DU RYTHME DE FORMATION.....	11
4.3 ANALYSE DES CONTENUS	11
5. Conclusion.....	12

ANNEXES

1. PRESENTATION DU PROJET

Le projet de formation s'inscrit dans le cadre de l'objectif porté par les instances Normandes de l'ANFH de développer l'offre de formation qualifiante des personnels de catégorie C et dans le projet de réorganisation des secteurs du bionettoyage des centres hospitaliers de Coutances et Saint-Lô choisis comme lieu d'expérimentation.

Après avoir conduit un travail de mise à plat puis d'analyse des organisations, les centres hospitaliers ont défini un plan d'action comportant une montée en compétences des personnels actuellement en place au sein des établissements de santé et des établissements médico-sociaux.

Le présent document est une composante du travail d'ingénierie de formation réalisé par un groupe de travail ad-hoc, piloté par l'AFPA Normandie pour le compte de l'ANFH.

Les documents issus des travaux d'ingénierie conduits pour le projet sont les suivants :

1. Référentiel « compétences pour formation de base »,
2. Référentiel « Ecart qualification »,
3. Synoptique de la formation de base - séquences de formation,
4. Synoptique de la formation qualifiante - séquences de formation complémentaires.

Nota : L'ANFH ayant fait le choix d'intégration systématiquement la qualification à la formation de base , **les livrables 3 et 4 sont fusionnés au sein d'un même document** et le référentiel « Ecart qualification » est devenu le présent document d'analyse des Ecart formation de base ANFH / Formation AFPA-APH.

Aux côtés de l'ANFH et de l'AFPA, le G.T. comprend des personnes compétentes en gestion des ressources humaines, management des équipes de bionettoyage et expertise en microbiologie des établissements participant à l'expérimentation (Saint-Lô et Coutances).

Le groupe de travail est constitué de :

Labbe	Catherine	ANFH	Déléguée Territoriale
Crochet	Sophie	ANFH	Conseillère formation
Rouyer	Béatrice	CHM Saint-Lô	Cadre de pôle médico-technique et transversalités
Beauvais	Stanislas	CHM Saint-Lô	Pôle médico-technique et transversalités – encadrement bionettoyage
Lelierre	Isabelle	CH Coutances	Pôle médico-technique et transversalités – encadrement bionettoyage
Minvielle	Caroline	CHM Saint-Lô	Gestionnaire ressources humaines – formation continue
Leroty	Stéphanie	CHM Saint-Lô	Technicienne bio hygiéniste - UPCRI
Cardet	Julie	CHM Saint-Lô	Responsable RH
Dreux	Nicolas	AFPA	Formateur
Poulain	Denis	AFPA	Directeur de projet

Sigles et définitions

AEV	Accident d'Exposition Virale
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANFH	Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier
APH	Agent de Propreté et d'Hygiène
Capacité	Enonce ce que les formés doivent apprendre
CdC	Cahier des charges
CH	Centre Hospitalier
CHC	Centre Hospitalier de Coutances
CHM	Centre Hospitalier Mémorial de Saint-Lô
Compétence	Enonce ce que les formés doivent être capables de faire dans les situations de travail
GT	Groupe de travail
HEPA	Filtre à air à haute efficacité
IRM	Imagerie par résonance magnétique
pH	Potentiel hydrogène qui mesure l'acidité ou l'alcalinité
PRAP	Prévention des risques liés à l'activité physique
Z1 à Z4	Zones 1 à 4 suivant la classification hospitalière

2. INTRODUCTION

2.1 CHOIX DE LA CERTIFICATION

Sur demande de l'ANFH, l'AFPA a conduit une réflexion visant à proposer une qualification ayant une grande proximité avec les compétences définies pour la formation de base.

Après échanges avec le GT et identifié les qualifications détenues par ~~les salariés~~ les agents en activité, le choix s'est porté sur le titre professionnel de « Agent de Propreté et d'Hygiène - APH » délivré par le ministère chargé de l'emploi, fiche RNCP37872.

Le titre professionnel est délivré par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP). Il est octroyé après une formation professionnelle ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

2.2 FINALITE DE L'ANALYSE DES ECARTS

Sur demande de l'ANFH, l'AFPA a conduit une analyse visant à qualifier et à quantifier en quoi la nouvelle formation de base se différencie des formations existantes et notamment au regard de la formation AFPA-APH dispensée sur l'ensemble du territoire et préparant à la certification APH.

A partir des attentes exprimées par l'ANFH, une équipe AFPA composée de formateurs, ingénieur de formation et du Directeur de projet a travaillé sur deux axes :

- Ecart quantitatif sur les durées de formation,
- Ecart qualitatif entre les contenus et rythme de formation.

et conduit l'analyse sur trois dimensions structurantes :

1. Comparaison des durées de formation (quantitatif)
2. Recouvrement des objectifs des référentiels des deux formations (qualitatif)
3. Effort complémentaire pour préparer la certification APH.

Les tableaux en annexe fournissent les éléments chiffrés supports de l'analyse dont les conclusions sont présentées ci-après.

3. COMPARAISON DES FORMATIONS

3.1 APPROCHE GLOBALE

L'AFPA a conduit un travail d'analyse détaillée en descendant au niveau de la séquence de formation. La comparaison des formations ne peut se résumer à une seule comparaison des durées sans prendre en compte un ensemble de facteurs à l'origine des choix pédagogiques faits par le GT au stade du référentiel de formation et par l'AFPA pour l'animation.

La formation AFPA-APH a une durée de 525 heures contre 315 pour la formation ANFH. Cette différence de 210 heures trouve son origine dans les particularités suivantes :

- La différence entre public demandeur d'emploi et agents de la FPH salariés,
- La différence d'expérience des stagiaires dans l'exercice de la pratique de référence,
- La différence logistique entre former en centre de formation et en établissement de santé hospitalier,
- L'approfondissement des thématiques en lien avec la lutte contre les infections,
- La prise en compte des organisations et méthodes de travail.

3.2 CONTENUS FAISANT PARTIE EXCLUSIVEMENT DE LA FORMATION AFPA-APH

Les contenus suivants font partie de la formation AFPA-APH et sont absents de la formation ANFH :

Intitulé de la séquence AFPA	Durée (h)
Recherche d'emploi	7
Périodes en entreprise	140
Individualisation des parcours	7
Lustrage	4
Organiser un nettoyage mécanisé	14
Remise en état mécanisée des surfaces	18
Récurage mécanisé	7
Décapage au mouillé et la pose de protection	11
L'injection / extraction	10

Au total la **formation AFPA-APH comprend 218 heures de formation liées à des contenus non dispensés dans la formation de base ANFH**. A noter que 140 des 218 heures correspondent à des périodes de stage en entreprise.

3.3 CONTENUS FAISANT PARTIE EXCLUSIVEMENT DE LA FORMATION ANFH

Les contenus suivants font partie de la formation ANFH et sont absents de la formation AFPA-APH :

Intitulé de la séquence ANFH	Durée (h)
Vocabulaire du bionettoyage ⁽¹⁾	17,5
Base de mathématiques ⁽¹⁾	3,5
Faire le lien entre le risque infectieux et les activités de bionettoyage requises	11
Présentation des modes de transmission de la contamination, des microorganismes contre lesquels l'hôpital lutte	2
Classification de locaux, zones 1 à 4	0,5
Exemple d'infections, évaluation des risques, infections connues - cours	3
Gestion du local dédié	2
Sensibilisation au contrôle qualité et à la traçabilité - cours + exemples de plan d'actions	3,5
Passer les consignes à des collègues qui prennent le relai - même chambre	3,5
Entretien d'un sol avec un nettoyeur vapeur	7
Nettoyer une chambre après départ du patient	14
Nettoyer un espace à forte densité d'équipements techniques, avec séparation souple, aspirateur avec filtre	7
Nettoyer une ventilation	3,5
Visite d'un couloir avec analyse des points présentant des difficultés techniques ou des risques	2
Nettoyage collectif d'un couloir	7
Mise en pratique du nettoyage d'un ascenseur en service	7

Note (1) : Les termes techniques ainsi que les bases de mathématiques ne font pas l'objet de séquences spécifiques dans la formation AFPA-APH, ils sont appris au fur et à mesure de la formation

Au total la **formation ANFH comprend 95 heures de formation liées à des contenus non dispensés dans la formation AFPA-APH.**

A noter que 21,5 heures correspondent à des contenus abordés lors de la formation AFPA-APH mais pas sous forme de séquence dédiée.

3.4 CONTENUS COMMUNS ET DUREES ASSOCIEES

L'analyse thématique des séquences fait apparaître des différences notables dans le niveau d'approfondissement d'un même sujet. Si les mêmes thèmes sont abordés dans les deux formations, les durées, contenus et niveau d'approfondissement associés diffèrent.

Sans surprise, les thématiques en lien avec les infections sont plus développées dans la formation ANFH, tandis que d'autres comme les spray moquette, lavage de vitres ou nettoyage mécanisé sont plus développés dans la formation AFPA-APH.

Pour analyser cet écart, le GT a introduit la notion de recouvrement des objectifs en prenant pour référence la formation AFPA-APH. Cette appréciation est effectuée par les formateurs « à dire d'expert ».

Exemple1 : intitulé AFPA : « *Intégrer dans sa pratique professionnelle les règles d'hygiène nécessaires au nettoyage-désinfection des locaux* »

Taux de recouvrement 200 %

Cela signifie que cette thématique est deux fois plus développée dans la formation ANFH. Il ne s'agit en aucun cas du doublement des durées de formation mais davantage des contenus supplémentaires au regard de la formation globale.

Exemple2 : intitulé AFPA : « *Choisir les produits adaptés aux surfaces et les utiliser en respectant les règles de sécurité* »

Taux de recouvrement 80 %

Cela signifie que cette thématique est moins développée dans la formation ANFH du fait du choix restreint de produits d'entretien dans les établissements de santé. Cependant la théorie associée est davantage développée, notamment la notion d'acidité, ce qui justifie une durée plus longue.

Nota 1: Les méthodes pédagogiques et les rythmes de formation ne sont pas équivalents du fait des différences de stagiaires et de lieux de formation.

Nota 2 : La différence de disponibilité de locaux, gros matériel, moyens pédagogiques, équipe pédagogique, ... entre un centre de formation et l'établissement de santé impacte également la durée de certaines séquences pratiques.

Au total 26 séquences sont communes aux deux formations :

9 séquences ont un taux inférieur à 100 % : Lavage des vitres (40%), développement durable (50%), méthode spray (50%), risques liés au nettoyage manuel (80%), choix des produits (80%)

11 séquences ont un taux égal à 100 % : Dépoussiérage des surfaces, risques liés au nettoyage mécanisé, démarche professionnelle -, décapage à sec, certification,

6 séquences ont un taux supérieur à 100 % : Règles d'hygiène (200%), application de protocoles (200%), techniques de bionettoyage (250%),

L'écart de durée sur ces 26 séquences est de 67 heures de formation avec un taux moyen de recouvrement de 110 %. Cette donnée est représentative de la différence de rythme de formation dont les fondements sont présentés au paragraphe 3 ci-dessus.

Tableau détaillé des séquences communes avec les taux de recouvrement et durées horaires comparées

N°	Intitulé séquence AFPA	Durée AFPA	Durée ANFH	Tx recouv.	Ecart durée
2	S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel	7	2	100%	-5
3	Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable	7	17,5	50%	10,5
7	Intégrer dans sa pratique la prévention des risques liés au nettoyage manuel	14	14	30%	0
8	Adopter une démarche professionnelle centrée sur la relation de service	7	6	100%	-1
9	Identifier les caractéristiques des surfaces et des salissures	7	3,5	80%	-3,5
10	Choisir les produits adaptés aux surfaces et les utiliser en respectant les règles de sécurité	14	19,5	80%	5,5
11	Réaliser le lavage des surfaces vitrées	7	4	10%	-3
12	Réaliser le dépoussiérage des surfaces	7	3	100%	-4
13	Réaliser le dépoussiérage des sols	14	30,5	100%	16,5
14	Réaliser le lavage manuel des surfaces	14	14	130%	0
15	Organiser une prestation de nettoyage manuel en situation métier et évaluer les compétences	14	3,5	40%	-10,5
16	Intégrer dans sa pratique professionnelle les règles d'hygiène nécessaires au nettoyage-désinfection des locaux	14	12	200%	-2
17	Réaliser le nettoyage, la désinfection et le détartrage d'un ensemble sanitaire	11	7	180%	-4
18	Organiser une prestation de nettoyage de sanitaires en situation métier et évaluer les compétences	10	21	150%	4
20	Réaliser des techniques de bionettoyage et d'élimination des déchets	14	3,5	250%	-10,5
21	Application de protocoles de bionettoyage et évaluer les compétences	14	2	200%	-12
23	Prendre en compte la prévention des risques liés au nettoyage mécanisé	14	2	100%	-12
24	Identifier les caractéristiques du matériel mécanisé, manipuler et entretenir une autolaveuse et une monobrosse en respectant les règles de sécurité	14	19	100%	5
25	Réaliser les lavages mécanisés à la mono-brosse et l'auto laveuse	10	14	100%	4
26	Réaliser la méthode spray	7	4	50%	-3
28	Réaliser la spray moquette	7	4	80%	-3
32	Réaliser le décapage à sec et la pose de protection	10	14	100%	4
38	Certification	35	14	100%	-21

4. ANALYSE QUALITATIVE

4.1 PRINCIPES GENERAUX

Le travail d'analyse qualitative est possible à partir du retour d'expérience de la formation AFPA-APH et des projections faites par les formateurs sur la nouvelle formation qui n'a encore jamais été dispensée à la date de rédaction du document.

Le volet qualitatif porte principalement sur les contenus de formation et sur le rythme d'animation.

L'analyse des durées met en évidence des différences de rythmes, l'analyse des référentiels des différences de contenus.

4.2 ANALYSE DU RYTHME DE FORMATION

La formation ANFH est d'une durée de 315 heures réparties de la manière suivante :

- 95 heures spécifiques,
- 40 heures ajoutées pour préparer la certification,
- 180 heures sur des thématiques autres, communes avec la formation AFPA-APH

Si on retire de la durée des périodes en entreprise et la partie certification de la formation AFPA-APH, les 180 heures ANFH sont à comparer avec les 345 heures de formation AFPA-APH.

Si l'on complète l'analyse en donnée corrigée du taux de recouvrement de 110 %, c'est-à-dire que les contenus sont plus développés dans la formation ANFH à thématique égale, la référence AFPA passe à environ 380 heures.

Ce calcul permet d'estimer que le rythme de formation est 2,1 fois supérieur pour les stagiaires suivant la formation ANFH que pour les publics AFPA demandeur d'emploi.

4.3 ANALYSE DES CONTENUS

Les contenus de la formation de base ANFH sont établis sur quatre niveaux :

1. Maîtrise des techniques de bionettoyage (produits et matériels) et des règles de sécurité associées,
2. Travail en équipe avec des modes de communication définis au sein d'une organisation donnée,
3. Prise en compte de la position d'acteur dans la lutte contre les infections,
4. Préparation à la certification.

De la comparaison il ressort que sur le point 1 il existe peu de différence en dehors des utilisations de produits tels que l'eau de javel, de matériel peu ou pas utilisé en milieu hospitalier, ou de surfaces tel que les moquettes et autres surfaces synthétiques ou le vitres.

Sur le point 2, l'organisation de travail est beaucoup plus développée dans la formation ANFH que dans la formation AFPA-APH.

Les ajouts sont principalement sur la communication avec les nombreuses interfaces notamment le patient/résident et son entourage, l'équipe soignante, l'équipe hygiène et beaucoup d'autres listées dans le référentiel de formation. La présentation de l'organisation par un cadre interne structure et donne du sens pour mieux évoluer dans l'organisation en place.

Sur le point 3 la formation ANFH apporte aussi des contenus singuliers visant à faire évoluer des comportements par la prise de conscience du rôle de chacun dans la lutte contre les infections. Les interventions des spécialistes ad-hoc en microbiologie ainsi que la visite d'un laboratoire d'analyse viennent renforcer cette dimension de la formation. La formation ANFH développe davantage le pourquoi que le comment pour amener les stagiaires à comprendre les choix pour mieux les appliquer.

Sur le point 4 les séquences complémentaires permettent la complétude des capacités évaluées par le certificateur sont dispensée à minima afin de ne pas échouer au passage du titre par défaut de connaissances. Les séquences concernent l'entretien des revêtements textiles, du lavage de vitres et autres capacités qui ne sont pas couramment mises en œuvre dans le cadre professionnel mais requises pour la certification APH.

5. CONCLUSION

L'analyse a permis de mettre en évidence la singularité de la formation de base ANFH et montrer combien il est difficile de comparer deux formations qui ne s'adressent pas aux mêmes publics et ne sont pas dispensées dans les mêmes lieux.

En synthèse du volet quantitatif, il ressort que sur les 315 heures de formation ANFH, 95 traitent de sujets spécifiques à l'environnement (hôpitaux ou établissements médico-sociaux), 40 heures servent principalement à préparer la certification et 180 heures portent sur des thématiques adressant les besoins exprimés par le GT et les capacités visées par la formation AFPA-APH.

Sur le volet qualitatif, il ressort que les thématiques communes sont dispensées sur des temps plus court et avec un niveau d'approfondissement sensiblement plus important (recouvrement de 110 %). Ceci traduit un rythme de formation deux fois plus rapide pour les agents des établissements de santé que pour les profils demandeur d'emploi. Ce rythme est à mi-chemin entre formation initiale et perfectionnement, le comment est complété par le pourquoi et les échanges de pratiques.

Cette étude donne les orientations structurantes, fixe un cadre permettant de prendre la mesure des écarts entre les deux formations.

Pour aller plus loin, il sera nécessaire de faire un retour d'expérience sur chacune des séquences après expérimentation.

Annexe 1 : Formation AFPA-APH

N°	Intitulé modules / séquences	525 h
	<i>Période d'intégration</i>	35
	Séquence d'intégration APH	35
1	Intégrer son groupe et sa formation	7
2	S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel	7
3	Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable	7
4	Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé	7
5	S'inscrire dans une perspective d'emploi	7
	<i>Réaliser une prestation de nettoyage manuel</i>	35
	Réaliser le nettoyage manuel des surfaces	98
7	Intégrer dans sa pratique la prévention des risques liés au nettoyage manuel	14
8	Adopter une démarche professionnelle centrée sur la relation de service	7
9	Identifier les caractéristiques des surfaces et des salissures	7
10	Choisir les produits adaptés aux surfaces et les utiliser en respectant les règles de sécurité	14
11	Réaliser le lavage des surfaces vitrées	7
12	Réaliser le dépoussiérage des surfaces	7
13	Réaliser le dépoussiérage des sols	14
14	Réaliser le lavage manuel des surfaces	14
15	Organiser une prestation de nettoyage manuel en situation métier et évaluer les compétences	14
	Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires	35
16	Intégrer dans sa pratique professionnelle les règles d'hygiène nécessaires au nettoyage-désinfection des locaux	14
17	Réaliser le nettoyage, la désinfection et le détartrage d'un ensemble sanitaire	11
18	Organiser une prestation de nettoyage de sanitaires en situation métier et évaluer les compétences	10
	Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles	42
19	Identifier les environnements spécifiques et les normes à respecter	14
20	Réaliser des techniques de bionettoyage et d'élimination des déchets	14
21	Application de protocoles de bionettoyage et évaluer les compétences	14

16	A Période en entreprise 1	70
	Période Entreprise 1	70
22	PE	70
	Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés	140
	Réaliser un nettoyage mécanisé	70
23	Prendre en compte la prévention des risques liés au nettoyage mécanisé	14
24	Identifier les caractéristiques du matériel mécanisé, manipuler et entretenir une autolaveuse et une monobrosse en respectant les règles de sécurité	14
25	Réaliser les lavages mécanisés à la monobrosse et l'autolaveuse	10
26	Réaliser la méthode spray	7
27	Réaliser le lustrage	4
28	Réaliser la spray moquette	7
29	Organiser une prestation de nettoyage mécanisé en situation métier et évaluer les compétences	14
	Réaliser une remise en état mécanisée	70
30	Adapter une intervention de remise en état aux surfaces et au niveau d'encrassement	4
31	Réaliser les techniques de récurage mécanisé	7
32	Réaliser le décapage à sec et la pose de protection	10
33	Réaliser le décapage au mouillé et la pose de protection	11
34	Réaliser le shampoing moquette	14
35	Réaliser l'injection-extraction	10
36	Organiser une prestation de remise en état mécanisée en situation métier et évaluer les compétences	14
	A Période en entreprise 2	70
	Période Entreprise 2	70
37	PE	70
	Période Certification APH	35
	Séquence de certification APH	35
38	Certification	35

Annexe 2 : Formation ANFH

N°	Intitulé modules / séquences		315 h
	Savoir généraux et prérequis		21,0
1	Vocabulaire du bionettoyage	C	17,5
2	Base de mathématiques	C	3,5
	Formation sécurité		28,0
3	Sensibilisation aux risques chimiques, vapeur, pression, température, projection, IRM et radiologique	C	14,0
4	PRAP	C	14,0
	Appliquer les règles d'hygiène en milieu hospitalier		6,5
5	L'hygiène et la propreté - cours	C	2,0
6	Mise en pratique du nettoyage des mains	P	1,0
7	Intervention d'un référent des CH sur les organisations en place en matière d'hygiène	A	3,5
	Faire le lien entre le risque infectieux et les activités de bionettoyage requises		11,0
8	Présentation des modes de transmission de la contamination, des microorganismes contre lesquels l'hôpital lutte	C	2,0
9	Présentation des bonnes pratiques de port des tenues et lien avec les risques associés + retour d'expérience	C	3,5
10	Visite d'un labo d'analyse d'échantillon microbiologique	A	2,0
11	Classification de locaux, zones 1 à 4	C	0,5
12	Exemple d'infections, évaluation du risques, infections connues - cours	C	3,0
	Utiliser les produits de bionettoyage		16,0
13	Principe d'action, efficacité, domaine d'utilisation, risques de produits	C	14,0
14	Présentation des fonctions détergent, détartrage, désinfection	C	2,0
	Préparer une intervention et entretenir le matériel		50,5
15	Gestion du local dédié	P	2,0
16	Mettre en œuvre les procédures de bionettoyage	P	3,0
17	Utilisation des différents balais - cours + pratique	P	14,0
18	Préparation utilisation d'une monobrosse, nettoyage, rangement	P	14,0
19	Préparation utilisation des différents types d'autolaveuse, nettoyage, rangement	P	7,0
20	Utilisation d'une centrale de dilution	P	3,5
21	Approvisionnement du chariot, entretien, stockage, déchets	P	3,5
22	Utiliser un aspirateur, un générateur vapeur	P	3,5
	Savoirs transversaux		20,0
23	Présentation du développement durable avec application aux déchets et rejets hospitaliers - cours	C	3,5
24	Sensibilisation au contrôle qualité et à la traçabilité - cours + exemples de plan d'actions	C	3,5
25	Mise en situation de dialogue avec un patient	P	2,0
26	Mise en situation de dialogue avec l'entourage d'un patient	P	2,0
27	Mise en situation de dialogue avec l'équipe médicale	P	2,0
28	Réflexion sur l'organisation du travail individuel et collectif, gestion du temps	C	7,0
	Nettoyer une Chambre niveaux 1 et 2		66,5
29	Nettoyer les plafonds et les mur, niveaux 1 et 2	P	14,0
30	Nettoyer un sol à l'aide de balais	P	7,0

31	Nettoyer un sol à l'aide de d'une monobrosse	P	7,0
32	Nettoyer un sol à l'aide de d'une autolaveuse	P	7,0
33	Nettoyer les tablettes, lits, mobilier, téléviseur, matériel informatique, ...	P	2,0
34	Passer les consignes à des collègues qui prennent le relai - même chambre	P	3,5
35	Entretien un sol thermoplastique fortement encrassé ou abîmé	P	14,0
36	Entretien un sol avec un nettoyeur vapeur	P	7,0
37	Nettoyer une chambre après départ du patient	C	14,0
38	Eliminer une salissure, une tache collante	P	3,5
	Nettoyer une Chambre niveaux 3 ou 4		10,5
39	Nettoyer un espace type réanimation, avec séparation souple, aspirateur avec filtre	P	7,0
40	Nettoyer une ventilation	P	3,5
	Nettoyer un bloc sanitaire		28,0
41	Nettoyage d'un sol antidérapant	P	7,0
42	Nettoyage courant d'un bloc sanitaire	P	7,0
43	Nettoyage approfondi en cas de contamination / infection	P	14,0
	Nettoyer un couloir		9,0
44	Visite d'un couloir avec analyse des points présentant des difficultés techniques ou des risques	C	2,0
45	Nettoyage collectif d'un couloir	P	7,0
	Nettoyer un ascenseur		7,0
46	Mise en pratique du nettoyage d'un ascenseur en service	P	7,0
	Evaluation finale		14,0
47	Test connaissance et mise en pratique		14,0

Légende :

C : Cours
P : Pratique
A : Autre

Annexe 3 : Correspondance ANFH-AFPA

Capacité ANFH	N° séq. AFPA
Sensibilisation aux risques chimiques, vapeur, pression, température, projection, IRM et radiologique	3
L'hygiène et la propreté - cours	16
Mise en pratique du nettoyage des mains	16
Intervention d'un référent des CH sur les organisations en place en matière d'hygiène	16
Présentation des bonnes pratiques de port des tenues et lien avec les risques associés + retour d'expérience	16
Visite d'un labo d'analyse d'échantillon microbiologique	16
Principe d'action, efficacité, domaine d'utilisation, risques de produits	10
Présentation des fonctions détergent, détartrage, désinfection	10
Mettre en œuvre les procédures de bionettoyage	21
Utilisation de lavettes microfibre	11,12
Utilisation des différents balais	13
Préparation utilisation d'une monobrosse, nettoyage, rangement	23,24
Préparation utilisation des différents types d'autolaveuse, nettoyage, rangement	23,24
Utilisation d'une centrale de dilution	10
Approvisionnement du chariot, entretien, stockage, déchets	15
Utiliser un aspirateur, un générateur vapeur	3
Présentation du développement durable avec application aux déchets et rejets hospitaliers - cours	20
Mise en situation de dialogue avec un patient	8
Mise en situation de dialogue avec l'entourage d'un patient	8
Mise en situation de dialogue avec l'équipe soignante	8
Réflexion sur l'organisation du travail individuel et collectif, gestion du temps	18
Nettoyer les plafonds et les mur, zones 1 et 2	14
Nettoyer un sol à l'aide de balais	13
Nettoyer un sol à l'aide de d'une monobrosse	25
Nettoyer un sol à l'aide de d'une autolaveuse	25
Nettoyer les tablettes, lits, mobilier, téléviseur, matériel informatique, ...	12
Entretien un sol thermoplastique fortement encrassé ou abîmé	31,32
Eliminer une salissure, une tache adhésive	9
Nettoyage d'un sol antidérapant	13
Nettoyage courant d'un bloc sanitaire	17
Nettoyage approfondi en cas de contamination / infection	18
Test connaissance	38
Mise en pratique	38
Entretien des sols synthétiques	13
Mettre en œuvre la méthode spray moquette	26
Réaliser le shampoing moquette	28
Nettoyer une surface vitrée	11

Annexe 4: Certification APH

Cette présentation a pour but de donner une vision synthétique de la certification au travers des modalités de l'évaluation mises en œuvre.

Modalités d'évaluation	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser le nettoyage manuel des surfaces Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles Réaliser un nettoyage mécanisé Réaliser une remise en état mécanisée	135 min	Le candidat tire au sort le sujet d'examen. Chaque sujet décrit les réalisations à mettre en œuvre dans trois parties : 1. « bureau et sanitaire » : 45 min Le candidat réalise le nettoyage d'un bureau et le nettoyage d'un bloc sanitaire. 2. « bionettoyage » : 15 min Le candidat applique un protocole de bionettoyage. 3. « prestation mécanisée » : 75 min Le candidat réalise une prestation de nettoyage et de remise en état mécanisés.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant:			
Entretien technique	Réaliser le nettoyage manuel des surfaces Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires Réaliser un nettoyage mécanisé Réaliser une remise en état mécanisée	25 min	L'entretien technique se déroule en deux temps : 1. après la partie « bureau et sanitaire » de la mise en situation, durant 10 min; 2. après la partie «prestation mécanisée» de la mise en situation, durant 15 min. Le jury demande au candidat de commenter sa prestation puis il le questionne à partir d'un guide d'entretien.
Entretien final		15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat :

175 min